



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 juin 2024

Rapport financier semestriel

1. Profil de Lydec.....	2
2. Faits marquants au 30 juin 2024	4
3. Synthèse de l'évolution des résultats.....	5
4. Analyse de la marge de distribution des fluides et des autres produits	7
5 Excédent Brut d'Exploitation	11
6 Autres produits et charges.....	13
7. Besoin en Fonds de Roulement	13
8. Flux de Trésorerie.....	14
9. Bilan simplifié de Lydec au 30 juin 2024	15
10. Investissements	16
11. Actif circulant	17
12. Situation de Trésorerie nette	19
13. Financement LT.....	19
14. Passif circulant	20
Comptes sociaux semestriels de Lydec au 30 juin 2024	23

1. Profil de Lydec

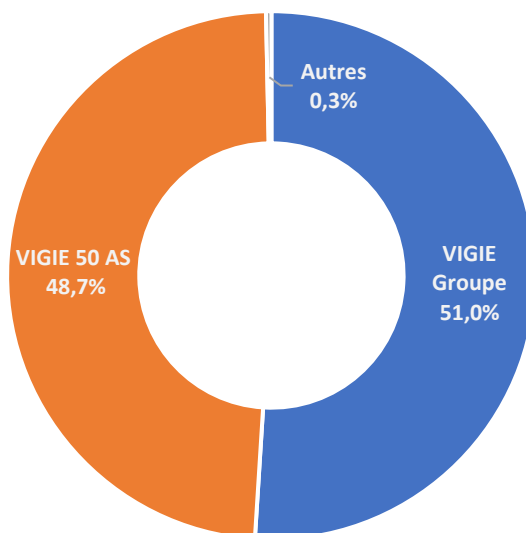
Mission

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales et l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée d'une durée de 30 ans signé en 1997 entre l'Autorité Délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (le ministère de l'Intérieur) et le Déléguataire (Lydec). Le contrat arrive à échéance le 31 juillet 2027.

Valeurs

- › Orientation Client
- › Innovation
- › Intégrité

Répartition du capital au 23 avril 2024



Vigie Groupe
Filiale de Veolia Environnement

Vigie 50 SAS
Filiale de Veolia Environnement

Veolia Environnement
Multinationale française, chef de file mondial des services collectifs. Veolia commercialise des services de gestion du cycle de l'eau, gestion et valorisation des déchets et gestion de l'énergie à une clientèle composée de collectivités locales et d'entreprises.

Données clés S1 2024

Capital social

800 Mdhs

Chiffre d'affaires

3 781 Mdhs

Résultat net

-36 Mdhs

3 076

Collaborateurs

Près de

32,8* milliards

de dirhams investis depuis 1997 au service du développement du Grand Casablanca et de la qualité du service aux clients

Plus de

1,57 million

de clients en eau

Plus de

1,18 million

de clients en électricité

Accessibilité des services
Interventions rapides
« dépannage »

24h/24 • 7j/7

* Investissements de la Gestion Déléguée exprimés en TTC, y compris charges indirectes et peines & soins

Lydec est une société anonyme à Conseil d'Administration et soumise aux dispositions des lois relatives aux sociétés anonymes et aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Objet social

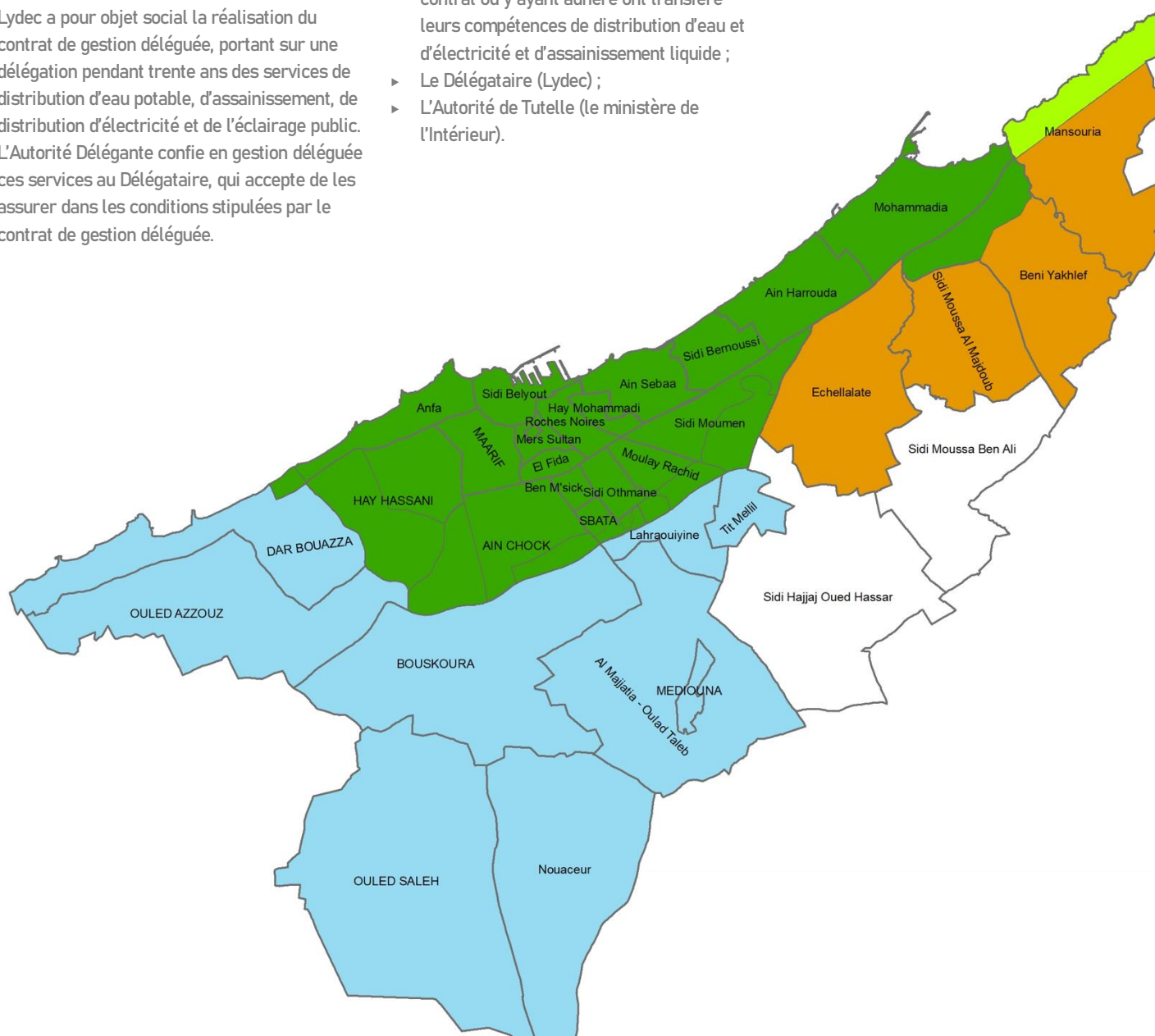
Lydec a pour objet social la réalisation du contrat de gestion déléguée, portant sur une délégation pendant trente ans des services de distribution d'eau potable, d'assainissement, de distribution d'électricité et de l'éclairage public. L'Autorité Délégante confie en gestion déléguée ces services au Délégataire, qui accepte de les assurer dans les conditions stipulées par le contrat de gestion déléguée.

Périmètre de la Gestion Déléguée

Les parties au contrat sont :

- ▶ L'Autorité Délégante, constituée de l'ECI Al Baida à qui les communes parties au contrat ou y ayant adhéré ont transféré leurs compétences de distribution d'eau et d'électricité et d'assainissement liquide ;
- ▶ Le Délégataire (Lydec) ;
- ▶ L'Autorité de Tutelle (le ministère de l'Intérieur).

Lydec exerce ses missions sur le périmètre de l'ECI, ainsi que sur la commune de Mansouria. Le contrat de gestion déléguée est régi par une gouvernance spécifique.



Légende

- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement, électricité et éclairage public
- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement et électricité
- Périmètre desservi par Lydec en eau et assainissement
- Périmètre ONEE sauf Riad Sidi Hejjaj
- Périmètre électricité Lydec

2. Faits marquants au 30 juin 2024

Loi de finances 2024 :

Mise en œuvre des nouvelles dispositions de la loi de finances 2024 instaurant une hausse de la TVA applicable aux factures électricité (16% Vs. 14%) avec une baisse du montant hors taxes afin de ne pas impacter les ménages. L'impact de cette disposition à fin juin s'élève à 13 Mdhs, et estimé à 26 Mdhs à fin 2024. Par ailleurs, Lydec a fait une demande de compensation en application du principe contractuel « ni gain ni perte ».

Suppression des frais de paiement des factures :

Réception d'un courrier du ministère de l'Intérieur, en date du 26 décembre, demandant aux distributeurs d'eau et d'électricité de prendre en charge les frais associés aux paiements des factures effectués via les canaux alternatifs de recouvrement et annonçant les tarifs négociés avec le CMI (Centre monétique interbancaire) et les banques sur la base desquels seront facturés les distributeurs à compter du 1er janvier 2024. L'impact à fin juin est de 7Mdhs.

Point gouvernance :

En date du 08 juillet 2024, Lydec a publié un communiqué, portant à la connaissance du public et aux parties prenantes de l'entreprise que son actionnaire majoritaire, le groupe Veolia, a annoncé avoir conclu un accord avec les autorités marocaines concernées pour la cession à la Société Régionale Multiservices (SRM) Casablanca-Settat, de l'intégralité de sa participation dans Lydec, acquise lors de la prise de contrôle de Suez par Veolia en 2022. La clôture de l'opération devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2024 après le recueil de toutes les approbations administratives nécessaires.

3. Synthèse de l'évolution des résultats

En millions de dirhams	RE SI 2023	RE SI 2024	RE SI 2024	RE SI 2023
CA fluides	3.137	3.077	- 60	- 1,9%
CA travaux et autres recettes	445	704	259	58,2%
Chiffre d'affaires	3.582	3.781	199	5,5%
Marge de distribution	984	957	- 27	- 2,7%
Autres recettes	192	217	25	13,3%
Marge totale	1.176	1.175	- 1	- 0,1%
Charges d'exploitation hors coûts activés, redevances calculées, départs anticipés, impôts	- 646	- 653	- 7	1,0%
Indemnités départs anticipés	- 3	- 3	0	- 14,3%
Coûts activés	- 14	- 14	0	- 1,2%
Redevances calculées	- 76	- 76	0	- 0,2%
Impôts et taxes	- 4	- 5	- 1	19,4%
Total charges d'exploitation	- 715	- 722	- 7	1,0%
Excédent Brut d'Exploitation	461	453	- 8	- 1,8%
	En % du CA	12,9%	12,0%	
Dotations et reprises sur provisions	- 42	- 59	- 17	39,2%
Dotations aux amortissements	- 374	- 394	- 20	5,4%
Résultat opérationnel courant	45	0	- 45	- 100,8%
Résultat non courant	3	8	11	< 100%
Résultat financier	- 13	- 2	11	86,6%
Impôts sur les sociétés	- 36	- 26	11	29,9%
Résultat Net	- 1	36	34	> 100%
	En % du CA	0,0%	-0,9%	

Le chiffre d'affaires à fin juin s'élève à 3 781 Mdhs en hausse de 5,5 % par rapport à 2023.

En millions de dirhams	RE SI 2023	RE SI 2024	RE SI 2024	RE SI 2023
Chiffre d'affaires fluides	3.137	3.077	- 60	- 1,9%
Recettes et peines et soins travaux remboursables	82	126	44	53,6%
Autres produits (dont paratarifaire)	138	137	- 1	- 1,0%
Chiffre d'affaires Hors CA Fonds De Travaux	3.358	3.340	- 18	- 0,5%
Facturation et peines et soins Fonds De Travaux	225	441	216	96,3%
Total Chiffre d'affaires	3.582	3.781	199	5,5%

Les ventes de fluides sont en baisse de 1,9 % par rapport à 2023, expliqué principalement par l'impact de la baisse des tarifs HT de l'électricité de façon à maintenir le TTC suite à la loi de finance ainsi qu'une forte migration des clients eau des tranches supérieures vers les tranches inférieures.

Les ventes travaux remboursables ainsi que les peines et soins y afférents sont en hausse de 53,6% par rapport à 2023 grâce notamment à l'avancement des projets promoteurs.

La facturation des travaux financés par le Fonds de Travaux (FDT) ainsi que les peines et soins y afférents augmentent de 96,3% par rapport à 2023 en corrélation avec l'avancement des réalisations des investissements FDT.

La marge de distribution s'élève à 957 Mdhs en baisse de 27 Mdhs (-2,7%) par rapport à 2023.

L'EBE ressort à 453 Mdhs, en baisse de 8 Mdhs (-1,8 %) par rapport à 2023 expliqué principalement par la baisse de la marge de distribution ainsi qu'aux dépenses liées à l'inflation et la croissance organique, atténué par la bonne performance des travaux remboursables et fonds de travaux.

Le résultat opérationnel courant s'établit à -0,4 Mdhs en baisse de 45 Mdhs par rapport à 2023 intégrant une hausse de la provision client 17 Mdhs et les dotations aux amortissements qui augmentent de 28 Mdhs.

Le résultat non courant s'élève à -8 Mdhs, soit -11 Mdhs par rapport à 2023.

Le résultat financier s'établit à -2 Mdhs en amélioration de 11 Mdhs par rapport à 2023.

Ainsi, le résultat net s'élève à -36 Mdhs en baisse de 34 Mdhs par rapport à 2023.

4. Analyse de la marge de distribution des fluides et des autres produits

4.1 MARGE DE DISTRIBUTION DES FLUIDES

En millions de dirhams	RE SI-2023	RE SI-2024	RE SI-2024 vs RE SI-2023	
Chiffre d'affaires				
Montant	3.137	3.077	-	1,9%
Chiffre d'affaires hors césure				
Montant	3.142	3.091	-	1,6%
Achats hors autoconsommation				
Montant	2.153	2.120	-	1,6%
Marge	984	957	-	2,7%
Evolution de la marge			-	27,2
effet volume			-	1,4
effet prix			-	23,6
effet prix de vente			-	47,7
effet prix d'achat				24,1
effet rendement				7,5
effet césure			-	9,7
Evolution du Chiffre d'affaires			-	60,6
effet volume			-	3,3
effet prix			-	47,7
effet césure			-	9,7

La marge de distribution de 957 Mdhs est en baisse de 2,7% par rapport à l'exercice 2023.

4.2 ELECTRICITE

En millions de dirhams	RE S1-2023	RE S1-2024	RE S1-2024 vs RE S1-2023	
Chiffre d'affaires				
Volume (GWh)	1.883	1.877	-	0,3%
PMV	1,211	1,190	-	1,7%
Montant	2.281	2.235	-	2,0%
Chiffre d'affaires hors césure				
Volume (GWh)	1.885	1.879	-	0,4%
PMV	1,211	1,190	-	1,7%
Montant	2.284	2.236	-	2,1%
Achats hors autoconsommation				
Volume (GWh)	2.035	2.025	-	0,5%
PMV	0,804	0,791	-	1,7%
Montant	1.636	1.601	-	2,1%
Rendement				
Volume (en %)	92,8%	92,9%		0,1%
Marge	645,2	633,6		-1,8%

Evolution marge	-	11,6
effet volume	-	2,2
effet prix	-	12,1
effet prix de vente	-	39,1
effet prix d'achat		27,0
effet rendement		2,0
effet césure		0,8

La marge de distribution électricité est en baisse de 11,6 Mdhs vs 2023.

Les volumes vendus (hors césure) sont en baisse de 0,4% vs 2023, Les volumes d'achats diminuent de -0,5% vs 2023.

- ▶ Les ventes aux particuliers (hors césure) sont en baisse de 0,3% vs 2023.
- ▶ Les ventes des clients MT (hors césure) sont en baisse de 0,5% vs. 2023,
- ▶ Les ventes aux administrations (hors césure) sont en hausse de 0,7% vs. 2023 en lien avec les ventes éclairage public.

L'effet prix (prix moyen de vente – prix moyen d'achat) ressort à -12,1 Mdhs vs. 2023 dû à l'impact de la baisse des tarifs HT de l'électricité pour maintenir le TTC en lien avec la loi de finance 2024.

Le rendement à fin juin 2024 s'établit à 92,9%.

La césure est de -1,3 Mdhs (vs. -2,1 Mdhs en 2023).

4.3 EAU

En millions de dirhams	RE SI-2023	RE SI-2024	RE SI-2024 vs RE SI-2023
Chiffre d'affaires			
Volume (en Mm ³)	82	81	- 0,6%
PMV	8,112	8,018	- 1,2%
Montant	663	651	- 1,8%
Chiffre d'affaires hors césure			
Volume (en Mm ³)	82	83	0,6%
PMV	8,109	8,014	- 1,2%
Montant	666	662	- 0,6%
Achats hors autoconsommation			
Volume (en Mm ³)	107	107	- 0,2%
PMV	4,835	4,862	0,6%
Montant	517	519	0,3%
Rendement			
Volume (en %)	76,9%	77,7%	1,1%
Marge	146	133	- 9,3%

Evolution marge	- 13,6
------------------------	--------

effet volume	- 0,3
effet prix	- 10,7
effet prix de vente	- 7,8
effet prix d'achat	- 2,9
effet rendement	5,5
effet césure	- 8,1

La **marge de distribution eau** est en baisse de 13,6 Mdhs vs. 2023.

Les **volumes vendus** (hors césure) sont en hausse de 0,6% vs 2023. Les achats d'eau baissent de 0,2 % vs. 2023 :

- ▶ **Les ventes aux particuliers** (hors césure) sont en hausse de 1 % vs. 2023 résultant des effets compensés de la poursuite de l'évolution du nombre de clients à 3,5% et de la baisse de la consommation unitaire de 1,9%.
- ▶ **Les ventes aux industriels** (hors césure) baissent de 1,8% vs. 2023.
- ▶ **Les ventes aux administrations** (hors césure) sont en baisse par rapport à 2023 de 1,9%.

L'**effet prix** (prix moyen de vente – prix moyen d'achat) ressort à -10,7 Mdhs vs. 2023, en lien avec une forte migration des consommations des tranches supérieures vers les tranches inférieures.

Le **rendement** eau à fin juin 2024 s'établit à 77,5%,

La **césure** est de -10,9 Mdhs (Vs. -2,7 Mdhs en 2023)

4.4 ASSAINISSEMENT

En millions de dirhams	RE S1-2023	RE S1-2024	RE S1-2024 vs RE S1-2023
Chiffre d'affaires			
Volume (en Mm ³)	79	78	- 0,8%
PMV	2,433	2,426	- 0,3%
Montant	192	190	- 1,0%
Chiffre d'affaires hors césure			
Volume (en Mm ³)	79	80	0,6%
PMV	2,430	2,420	- 0,4%
Montant	193	193	0,2%
Marge	192	190	- 1,0%

Evolution marge	-	2,0
------------------------	---	-----

effet volume		1,1
effet prix	-	0,8
effet prix de vente	-	0,8
effet prix d'achat		
effet rendement		
effet césure	-	2,3

Le chiffre d'affaires assainissement liquide est en baisse de 2,0 Mdhs vs. 2023.

Cette évolution est expliquée par :

- ▶ Un effet volume +1,1 Mdhs en corrélation avec la hausse des volumes de l'eau ;
- ▶ Un effet prix de -0,8 Mdhs ;
- ▶ Un effet césure de -2,3 Mdhs.

4.5 MARGE SUR LES AUTRES ACTIVITES

En millions de dirhams	RE SI 2023	RE SI 2024	RE SI 2024	RE SI 2023	
Chiffre d'affaires fluides	3.137	3.077	-	60	-1,9%
Marge de distribution	984	957	-	27	-2,7%
Autres recettes	192	217		25	13,3%
dont Peines et soins Fonds de Travail:	16	28		12	74,6%
dont Marge travaux remboursables	46	61		15	31,6%
dont Location, entretien compteurs	74	70	-	3	- 4,7%
dont Autres produits	56	58		2	4,0%
Marge totale	1.176	1.175	-	1	- 0,1%

Les peines et soins Fonds de Travaux sont en hausse par rapport à 2023 de 12 Mdhs en corrélation avec la facturation Fonds de travaux.

La marge sur travaux remboursables est en hausse de 15 Mdhs par rapport à 2023 soit +31,6% en lien avec l'avancement des projets promoteurs.

Location et entretien compteurs enregistre une baisse de 3 Mdhs par rapport à 2023 soit -4,7%.

Les autres produits totalisent 58 Mdhs enregistrent une avance de 2 Mdhs par rapport à 2023.

5 Excédent Brut d'Exploitation

En millions de dirhams	RE SI 2023	RE SI 2024	RE SI 2024	RE SI 2023	
Marge totale	1.176	1.175	-	1	-0,1%
Coûts opérationnels (hors indemnités de départ) (1)	-	548	-	568	- 19 3,5%
Charges du personnel (a)	-	352	-	359	- 7 2,0%
Charges hors masse salariale (c)	-	196	-	208	- 12 6,3%
Frais généraux (hors indemnités de départ) (2)	-	98	-	85	13 - 12,9%
Charges du personnel (b)	-	60	-	57	3 - 4,7%
Autres charges (d)	-	38	-	28	10 - 25,8%
Charges du personnel (hors indemnités de départ) (a+b)	-	412	-	416	- 4 1,0%
Total autres charges	-	234	-	236	- 2 1,1%
Charges d'exploitation hors coûts activé, redevances calculées, départs anticipés & impôts (1+2)	-	646	-	653	- 7 1,0%
Indemnités de départ	-	3	-	3	0 - 14,3%
Redevances et frais SPC	-	76	-	76	0 - 0,2%
Coûts activés	-	14	-	14	- 0 - 1,2%
Impôts et taxes	-	4	-	5	- 1 19,4%
Total charges d'exploitation	-	714,6	-	722	- 7 1,0%
EBE	461	453	-	8	- 1,8%

Les charges d'exploitation hors redevances, hors coûts activés, hors indemnités de départ augmentent de 1% par rapport à 2023.

Les redevances sont en baisse de 0,2 % par rapport à 2023 en corrélation avec le chiffre d'affaires.

Les coûts activés restent stables par rapport à 2023.

L'EBE ressort à 453 Mdhs, en baisse de 8 Mdhs (-1,8%) par rapport à 2023.

6 Autres produits et charges

En millions de dirhams	RE SI 2023		RE SI 2024		RE SI 2024 RE SI 2023	
Chiffre d'affaires	3.582		3.781	199	5,5%	
Total charges d'exploitation	- 715	-	722	- 7	1,0%	
Excédent Brut d'Exploitation	461		453	- 8	1,8%	
Dotations et reprises sur provisions	- 42	-	59	- 17	39,2%	
Dotations aux amortissements	- 374	-	394	- 20	5,4%	
Résultat opérationnel courant	45	-	0	- 45	100,8%	
Résultat non courant	3	-	8	- 11	< 100%	
Résultat financier	- 13	-	2	- 11	86,6%	
Impôts sur les sociétés	- 36	-	26	- 11	29,9%	
Résultat Net	- 1	-	36	- 34	> 100%	

Le solde des dotations et reprise de provisions totalise -59 Mdhs en hausse de 17 Mdhs par rapport à 2023.

Les dotations aux amortissements s'élevèrent à -394 Mdhs en augmentation de 20 Mdhs comparées à 2023 soit 5,4%.

Le résultat non courant 2024 s'élève à -8 Mdhs en baisse de 11 Mdhs par rapport à 2023 qui avait bénéficié du remboursement des allocations familiales 2019-2022.

Le résultat financier est de -2 Mdhs en amélioration de 11 Mdhs par rapport à 2023.

Le résultat net s'élève à -36 Mdhs en retrait de 34 Mdhs par rapport à 2023.

7. Besoin en Fonds de Roulement

En millions de dirhams	Arrêté juin-2023	Arrêté déc-2023	Arrêté juin-2024	Variation	Variation
	(1)	(2)	(3)	(3) - (2)	(3) - (1)
Actif circulant	4 468	4 066	4 407	341	-61
Passif circulant	4 505	4 697	4 561	-136	56
BFR	-37	-631	-154	477	-117

Le besoin en fonds de roulement est négatif de -154 Mdhs contre -37 Mdhs au 30 juin 2023 soit une amélioration de -117 Mdhs. Il est en retrait de 477 Mdhs par rapport au 31 décembre 2023 résultant principalement de :

- ▶ La hausse des créances clients pour 140 Mdhs (Cf. 11.2).
- ▶ La baisse des dettes fournisseurs pour 123 Mdhs (Cf. 14.1).

8. Flux de Trésorerie

	Arrêté juin-2023	Arrêté juin-2024	Variation
<i>En millions de dirhams</i>	(1)	(2)	(2) - (1)
Capacité d'autofinancement	373	358	-14
Variation dépôt de garantie	17	18	2
Variation de BFR	-268	-477	-209
Investissements	-96	-131	-36
Subventions d'Investissement	0	0	-
Free Cash Flow	26	-231	-257
Dividendes	0	-456	-456
Free Cash Flow net des dividendes	26	-687	-713
Dette nette d'ouverture (31/12/N-1)	398	-456	-854
Dette nette de clôture	372	231	-141

La capacité d'autofinancement s'élève à 358 Mdhs en baisse de 14 Mdhs par rapport au premier semestre 2023 due essentiellement à la dégradation de la marge de distribution de 27 Mdhs.

Le cash-flow libre est négatif de 231 Mdhs. Il est en dégradation de 257 Mdhs par rapport à juin 2023 sous l'effet compensé de :

- ▶ La baisse de la CAF pour 14 Mdhs ;
- ▶ La baisse de la variation du BFR pour 209 Mdhs ;
- ▶ La hausse des investissements pour 36 Mdhs.

L'endettement net s'établit à 231 Mdhs en baisse de 141 Mdhs par rapport à juin 2023. Le ratio dette nette/ EBE s'établit à 0,51 en juin 2024 vs. 0,81 en juin 2023.

9. Bilan simplifié de Lydec au 30 juin 2024

Actif	En millions de dirhams		Passif	En millions de dirhams	
	déc-23	juin-24		déc-23	juin-24
Domaine concédé net	14 947	14 997	Droits de l'Autorité Délégante	14 947	14 997
Fonds de retraite (valeurs)	165	78	Fonds de retraite (dettes)	165	78
			Financement retraite- principal	1 379	1 061
			Dette de l'Autorité Délégante	-1 379	-1 061
Total Actif - Domaine Délégué	15 112	15 075	Total Passif - Domaine Délégué	15 112	15 075
Actif Immobilisé			Financement Permanent		
Financement Lydec : Brut	10 741	10 865	Capital Social	800	800
Financement Lydec : Amort	-8 215	-8 588	Réserve légale	80	80
Financement Lydec : Net	2 525	2 277	Autres réserves	169	169
			Report à nouveau	731	313
			Résultat de la période	38	-36
			Capitaux propres	1 818	1 326
			Subventions d'Investissement	3	3
Actif Immobilisé domaine privé : Brut	1 322	1 328	Capitaux Propres Assimilés	3	3
Actif Immobilisé domaine privé : Amort	-1 208	-1 229			
			Financement LT et Emprunts	612	551
Actif Immobilisé domaine privé : Net	114	99	Dépôts de garantie clients	644	662
Immobilisations Financières	1	1	Provisions pour Risques et Charges		
Total Actif Immobilisé- Domaine Privé	2 641	2 377	Financement permanent	3 078	2 543
Actif Circulant hors fonds externes	3 077	3 355	Passif Circulant hors Fond de Travaux	4 118	3 890
Fonds externes	989	1 052	Fonds de Travaux	579	672
Total actif circulant	4 066	4 407	Total passif circulant	4 697	4 561
Trésorerie - Actif	1 173	420	Trésorerie - Passif	105	100
Total Actif - Domaine Privé	7 880	7 204	Total Passif - Domaine Privé	7 879	7 204
Total Général ACTIF	22 991	22 279	Total Général PASSIF	22 991	22 279

La structure du bilan de Lydec au 30 juin 2024 est caractérisée par :

- ▶ **Des capitaux propres** de 1 326Mdhs en baisse de 492 Mdhs par rapport au 31 décembre 2023. Cette baisse est expliquée par la distribution des dividendes pour 456 Mdhs et le résultat déficitaire de la période pour 36 Mdhs.
- ▶ **Un fonds de roulement** positif de 165 Mdhs en baisse de 272 Mdhs par rapport au 31 décembre 2023 intégrant le remboursement des emprunts pour 61 Mdhs.
- ▶ **Un besoin en fonds de roulement** négatif de -154 Mdhs contre -631 Mdhs en décembre 2023.
- ▶ **Un endettement net** de 231 Mdhs en hausse de 687 Mdhs par rapport au 31 décembre 2023 (trésorerie nette de 456 Mdhs).

10. Investissements

Le tableau ci-dessous présente la situation des investissements par type de financement au 30 juin 2024.

	Arrêté juin-2023	Arrêté juin-2024	Variation
<i>En millions de dirhams</i>	(1)	(2)	(2) - (1)
Déléataire (y compris frais indirects)	96	131	35
Domaine concédé	90	125	35
Domaine privé	6	6	0
Charges à répartir	0	0	0
Fonds de travaux (y compris peines & soins et TVA)	251	528	276
Tiers	36	65	29
Total	383	724	341

Les investissements financés par le déléataire s'élèvent à 131 Mdhs à fin juin 2024 contre 96 Mdhs au premier semestre 2023, soit une hausse de 35 Mdhs.

Par chapitre, ils se répartissent ainsi :

	Arrêté juin-2023	Arrêté juin-2024	Variation
<i>En millions de dirhams</i>	(1)	(2)	(2) - (1)
Infrastructure	3	1	-3
Répartition & Distribution	22	37	15
Renouvellement	60	83	23
Moyens d'exploitation	11	10	-1
Déléataire (y compris frais indirects)	96	131	35

Les investissements financés par le Fonds de Travaux s'élèvent à 528 Mdhs en hausse de 276 Mdhs (+110%) par rapport au premier semestre 2023. Cette hausse est expliquée par l'achèvement au premier semestre 2024 des travaux relatifs aux grands projets notamment (Sécurisation en eau potable Casa Sud-Ouest lot 1 et lot 2, assainissement eau pluvial Bab El Andalous et l'alimentation en eau potable de la zone Sidi-Massaoud) et le lancement au premier semestre 2024 des travaux de nouveaux projets notamment (liaisons souterraines HTB 63 KV du future poste Source Yaacoub El Mansour, et sécurisation de l'alimentation électrique du stade Mohamed V).

Les investissements financés par le FDT se répartissent comme suit :

	Arrêté juin-2023	Arrêté juin-2024	Variation
<i>En millions de dirhams</i>	(1)	(2)	(2) - (1)
Infrastructure	186	426	240
Répartition & Distribution	65	102	37
Fonds de travaux (y compris peines & soins et TVA)	251	528	277

Les investissements financés par les tiers s'élèvent à 65 Mdhs en hausse de 29 Mdhs rapport à la même période en 2023 (36 Mdhs).

11. Actif circulant

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté déc-2023 (1)	Arrêté juin-2024 (2)	Variation (2) - (1)
Actif Circulant			
Stock	64	79	14
Provision pour dépréciation des stocks	-8	-9	-1
Compte clients	2 889	3 029	140
Provisions créances douteuses	-807	-852	-45
Personnel débiteur	33	32	-1
Etat débiteur	174	295	121
Débiteur CUC (Retraites)	574	630	56
Débiteurs divers	158	151	-6
Compte trésorerie Fonds De Travaux	980	1 038	58
Compte trésorerie PIN, CDG, INMAE	9	14	5
Total actif circulant	4 066	4 407	341

11.1 STOCKS

Les stocks s'élèvent à 79 Mdh en hausse de 14 Mdhs par rapport au 31 décembre 2023. Cette hausse est expliquée par le besoin de constituer un stock de sécurité des articles nécessaires à la continuité d'exploitation (compteurs, câbles...).

La provision pour dépréciation des stocks a été mise à jour, et a enregistré une baisse de 1 Mdhs par rapport au 31 décembre 2023, en dépit de la hausse des stocks pour 14 Mdhs, dont la quasi-totalité est constituée des articles stratégiques qui ne font pas l'objet de dépréciation (articles nécessaires à la continuité des services publics délégués).

11.2 COMPTE CLIENTS

La structure des créances clients au 30 juin 2024 s'établit comme suit :

En millions de dirhams	Arrêté juin-2023 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Arrêté juin-2024 (3)	Variation (3) - (2)	Variation (3) - (1)
Collectivités	671	214	349	136	-321
Administrations	205	166	184	17	-22
Offices, Régies, ...	88	70	78	8	-10
Administrations, Collectivités, ORD	964	450	611	161	-353
Créance Conso Particuliers	963	983	988	5	25
Créance Conso Bidonvilles	375	451	388	-62	14
Créance Conso Industriels	168	220	237	17	68
Créance Diverse et Labelma	43	39	39	0	-4
FAE Consommations	331	295	336	41	5
Créance Conso Particuliers et Industriels	1 880	1 987	1 988	0	107
Créances relatives aux consommations fluides	2 844	2 437	2 598	161	-246
Créance Travaux Particuliers	3	4	4	1	1
Créance Travaux ADM, CL et ORD (hors Lotissements, yc Tramway)	166	145	158	14	-7
Créance Travaux Industriels	3	2	3	1	0
Créance Travaux Lotissements	61	42	37	-5	-24
FAE Travaux	204	228	212	-16	8
Créance Travaux	437	420	414	-5	-23
Effets à recevoir	20	32	16	-15	-4
Produits accessoires	-	-	-	-	-
Fraudes	-	-	-	-	-
Total Créance Clients Brute	3 302	2 889	3 029	140	-273
Provision Clients	-760	-807	-852	-45	-92
Total Créance Clients Nette	2 542	2 082	2 177	95	-364

Au 30 juin 2024, les créances clients brutes s'élèvent à 3 029 Mdhs et enregistrent une hausse de 140 Mdhs par rapport à la situation à fin décembre 2023.

Créances relatives aux consommations de fluides : +161 Mdhs vs. Décembre 2023

- ▶ Les créances sur les collectivités sont en hausse de 136 Mdhs (en baisse de 321 vs. juin 2023).
- ▶ Les créances sur les administrations sont en augmentation de 17 Mdhs (en baisse de 22 vs. juin 2023).
- ▶ Les créances sur les industriels sont en hausse de 17 Mdhs par rapport à fin décembre 2023.
- ▶ Les créances sur les offices et régies sont en hausse de 8 Mdhs.
- ▶ Les créances sur les particuliers sont en légère hausse de 5 Mdhs par rapport à fin décembre 2023.

Créances relatives aux travaux : -5 Mdhs vs. Décembre 2023

12. Situation de Trésorerie nette

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté juin-2023 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Arrêté juin 2024 (3)	Variation (3) - (2)	Variation (3) - (1)
Trésorerie Lydec					
Placements OPCVM	465	803	259	-544	-206
Banques et Valeurs à encaisser	15	266	61	-205	45
Crédits de Trésorerie	0	0	0	0	0
Caisses	0	0	0	0	0
Trésorerie nette	480	1 068	320	-749	-161

Au 30 juin 2024, la **trésorerie nette** est de 320 Mdhs en baisse de 749 Mdhs par rapport à décembre 2023.

13. Financement LT

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté juin-2023 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Arrêté juin-2024 (3)	Variation (3) - (2)	Variation (3) - (1)
Emprunt obligataire	540	360	360	0	-180
Emprunt CMT	313	252	191	-61	-122
Financement LT et emprunt	853	612	551	-61	-302

Le **financement Long Terme** est en baisse de 302 Mdhs par rapport au premier semestre 2023, il est constitué de trois emprunts :

- ▶ Un emprunt obligataire levé en juillet 2010 pour 1 200 Mdhs remboursable annuellement par amortissements constants de 80 Mdhs sur 15 ans. Le solde de cet emprunt au 30 juin 2024 est de 160 Mdhs après remboursement de la treizième échéance en juillet 2023.
- ▶ Un emprunt obligataire levé en août 2020 pour 500 Mdhs remboursable annuellement par amortissements constants de 100 Mdhs sur 5 ans. Le solde de cet emprunt au 30 juin 2024 est de 200 Mdhs après remboursement de la troisième échéance en août 2023.
- ▶ Un emprunt bancaire contracté en juillet 2020 pour 600 Mdhs. Cet emprunt est remboursable sur 5 ans avec paiement semestriel. Le solde de cet emprunt au 30 juin 2024 est de 191 Mdhs après remboursement de la septième échéance en février 2024.

14. Passif circulant

Au 30 juin 2024, le passif circulant se décompose comme suit :

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté déc-2023 (1)	Arrêté juin-2024 (2)	Variation (2) - (1)
Passif Circulant			
Fournisseurs	2 277	2 154	-123
Personnel	60	62	2
Organisme sociaux	-28	-1	27
Etat (impôts et TPPAN)	798	727	-70
Clients créditeurs	369	327	-43
Créditeur RAD	15	15	0
Autres créditeurs	551	516	-35
Provisions risques et charges	77	90	13
Fonds De Travaux (FDT)	579	672	93
Total passif circulant	4 697	4 561	-136

14.1 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté juin-2023 (1)	Arrêté déc-2023 (2)	Arrêté juin-2024 (3)	Variation (3) - (2)	Variation (3) - (1)
Fournisseurs de fluides	1 295	1 356	1 347	-9	52
ONEE, Branche électricité	954	964	938	-26	-16
ONEE, Branche eau	254	306	353	48	99
SEOER	86	86	55	-31	-31
Autres fournisseurs locaux	126	173	254	81	128
Fournisseurs étrangers	0	5	2	-3	2
Fournisseurs partenaires	1	1	0	-1	-1
Autres fournisseurs (FNP, RG...)	607	741	552	-190	-56
Total	2 029	2 277	2 154	-123	125

Le compte fournisseurs a connu une baisse de 123 Mdhs et s'établit à 2 154 Mdhs contre 2 277 Mdhs au 31 décembre 2023. Cette baisse est expliquée principalement par l'effet combiné de :

- ▶ La baisse de la dette Fournisseurs Factures Non Parvenues (FNP) et des Retenues de Garantie (RG) pour 190 Mdhs ;
- ▶ La baisse de la dette fournisseurs de fluides pour 9 Mdhs ;
- ▶ La hausse des autres fournisseurs locaux pour 81 Mdhs ;

Lydec règle ses fournisseurs en moyenne entre 60 et 90 jours ; l'essentiel de ses achats étant encadrés par des marchés et des commandes.

14.2 FONDS DE TRAVAUX

Le solde du compte Fonds de Travaux a augmenté de 93 Mdhs expliqué par des mouvements de recettes à hauteur de 714 Mdhs et des dépenses de 621 Mdhs, expliqués comme suit :

<i>En millions de dirhams</i>	Flux exercice 2022	Flux 1er semestre 2023	Flux exercice 2023	Flux 1er semestre 2024
Dépenses :				
Investissements	634	251	749	528
Travaux tiers transférés	-	-	-	0
Prélèvements Fonds de retraite	174	87	174	87
Dépenses de fonctionnement	-	-	-	0
Redevances d'occupation du Domaine Public et servitudes	4	8	9	4
Créances Ville PI-BI, Ecp P1 CUC, autres	8	3	8	2
Charges liées à l'emprunt obligataire	1	0	1	1
Régularisations des dépenses	0	13	13	0
Financement du projet de réalisation des zones d'activités dédiées aux unités de production à risques	-	-	-	-
Total Dépenses	820	363	954	621
Recettes :				
Participations Facturées	892	467	945	486
Variation des impayés sur participations	10	0	10	34
Contributions des bénéficiaires	12	6	10	5
Subventions reçues et à recevoir	57	27	41	151
Autres produits	1	4	5	1
Produits financiers	8	5	12	14
Régularisations des recettes	13	0	0	23
Total Recettes	994	508	1 025	714
Variation Compte FDT	174	146	71	93
Solde initial FDT	334	508	508	579
Solde final FDT	508	654	579	671

Dépenses du Fonds de travaux :

- **Les dépenses d'investissement FDT** à fin juin 2024 s'élèvent à 528 Mdhs en hausse de 276 Mdhs par rapport à la même période en 2023 en raison :
 - de l'achèvement en 2024 des travaux relatifs aux grands projets notamment :
 - Sécurisation en eau potable Casa Sud-Ouest lot 1 et lot 2 ;
 - Assainissement eau pluvial Bab El Andalous ;
 - Alimentation en eau potable de la zone Sidi-Massaoud ;
 - et du lancement en 2024 de nouveaux projets qui sont en phase de démarrage de travaux notamment :
 - Liaisons souterraines HTB 63 KV du future poste Source Yaacoub El Mansour ;
 - Sécurisation de l'alimentation électrique du stade Mohamed V.
- ▶ **Le prélèvement Fonds de retraite** s'élève à 87 Mdhs correspondant au remboursement de l'échéance de l'emprunt obligataire contracté pour le financement de la retraite.

Recettes du Fonds de travaux :

- ▶ **Les participations facturées** au titre du premier semestre 2024 s'élèvent à 486 Mdhs en hausse de 20 Mdhs par rapport à la même période en 2023. Ces participations sont réparties entre Lotisseurs (326 Mdhs), Particuliers (142 Mdhs), Industriels (13,6 Mdhs) et Administrations (5 Mdhs).
- ▶ **Les participations encaissées** au titre du premier semestre 2024 s'élèvent à 521 Mdhs en hausse de 54 Mdhs par rapport à la même période en 2023.
- ▶ **Les subventions reçues et à recevoir** au titre du premier semestre 2024 s'élèvent à 151 Mdhs.

2 Comptes sociaux semestriels de Lydec au 30 juin 2024

BILAN ACTIF

	EXERCICE 2024			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF				
I - A - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE	33 451 231 924,50	18 953 795 172,91	14 497 436 751,59	14 014 788 064,42
Immobilisations terminées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4 501 314 340,78	4 501 179 332,35	135 008,43	135 008,43
Immobilisations financées par fonds de travaux	7 815 102 692,89	4 121 862 547,74	3 693 240 145,15	3 616 380 623,74
Immobilisations financées par LYDEC	10 566 177 422,87	7 559 740 016,31	3 006 437 406,56	3 159 605 384,77
Immobilisations financées par les tiers	2 516 466 636,25	1 864 631 984,71	651 834 651,54	685 253 711,38
Immobilisations reçues gratuitement	7 023 028 862,92	2 962 869 786,42	4 060 159 076,50	4 220 236 080,94
Immobilisations en cours				
Immobilisations en cours financées par Fonds de travaux	2 304 288 169,55		2 304 288 169,55	2 073 189 803,70
Immobilisations en cours financées par Lydec	299 136 419,41		299 136 419,41	269 900 314,28
Immobilisations en cours financées par les Tiers	967 085 290,25		967 085 290,25	922 438 425,91
Fonds de retraite	77 555 949,65		77 555 949,65	164 695 728,26
Arriérés communes (créances conventionnées)	77 555 949,65		77 555 949,65	164 695 728,26
I - B - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE PRIVÉ	12 194 859 178,41	9 817 514 801,15	2 377 344 377,26	2 640 360 369,24
Immobilisations en non valeur	485 065 149,39	465 138 296,12	19 926 853,27	25 925 145,75
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	485 065 149,39	465 138 296,12	19 926 853,27	25 925 145,75
Prime de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles	11 016 587 920,58	8 713 526 806,29	2 303 061 114,29	2 555 689 146,96
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61		
Brevet, marques, droits, et valeurs similaires	150 725 731,69	124 922 375,28	25 803 356,41	30 219 270,63
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles (Financement délégataire)	10 865 313 842,28	8 588 056 084,40	2 277 257 757,88	2 525 469 876,33
Immobilisations corporelles	692 131 434,80	638 849 698,74	53 281 736,06	57 708 422,14
Terrains				
Constructions	1 149 165,41	1 117 365,79	31 799,62	39 749,54
Matériel et outillage	368 710 069,14	339 814 480,96	28 895 588,18	30 579 247,54
Matériel de transport	73 597 501,05	68 086 842,64	5 510 658,41	6 198 710,27
Matériel mobilier de bureau	48 751 456,23	47 441 428,92	1 310 027,31	1 144 293,29
Matériel informatique	185 638 771,93	168 105 109,39	17 533 662,54	19 746 421,50
Autres immobilisations corporelles	14 284 471,04	14 284 471,04		
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières	1 074 673,64		1 074 673,64	1 037 654,39
Prêts et créances immobilisés	1 074 673,64		1 074 673,64	1 037 654,39
Titres de participation				
Ecarts de conversion				
Diminution des créances financières				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ DC & DP	48 279 810 336,54	30 827 798 468,68	17 452 011 867,86	17 752 195 450,66
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)				
Stocks (F)	78 693 147,82	8 569 953,28	70 123 194,54	56 527 177,98
Matière et fournitures consommables	78 693 147,82	8 569 953,28	70 123 194,54	56 527 177,98
Créances de l'Actif Circulant (G)	4 150 272 787,10	865 471 596,58	3 284 801 190,52	3 020 405 097,49
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	270 927,59		270 927,59	2 300 269,05
Clients et comptes rattachés	3 029 143 278,95	851 825 927,54	2 177 317 351,41	2 082 050 211,02
Personnel débiteur	31 518 895,19		31 518 895,19	32 608 407,64
Etat débiteur	294 753 543,54		294 753 543,54	174 191 776,39
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	753 264 431,23	13 645 669,04	739 618 762,19	683 937 408,25
Comptes de régularisation actif	41 321 710,60		41 321 710,60	45 317 025,14
Titres et Valeurs de Placement (H)	1 136 212 829,80		1 136 212 829,80	1 757 019 138,64
Bons de Trésor (Fonds de Travaux)	877 500 000,00		877 500 000,00	954 500 000,00
Placements LYDEC	258 712 829,80		258 712 829,80	802 519 138,64
Ecarts de Conversion actif circulant (I)	-10 009,25		-10 009,25	13 415,47
(Elément circulants)				
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F + G + H + I)	5 365 168 755,47	874 041 549,86	4 491 127 205,61	4 833 964 829,58
III - TRÉSORERIE ACTIF				
Chèques et Valeurs à encaisser	90 977 304,31	4 395 283,18	86 582 021,13	299 146 432,66
Fonds externes	174 620 520,72		174 620 520,72	34 417 324,09
Banques	73 825 445,64		73 825 445,64	72 565 601,98
Caisses	434 219,78		434 219,78	116 104,97
TOTAL III - TOTAL TRÉSORERIE ACTIF	339 857 490,45	4 395 283,18	335 462 207,27	406 245 463,70
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	53 984 836 582,46	31 706 235 301,72	22 278 601 280,74	22 992 405 743,94

BILAN PASSIF

	EXERCICE 2024	EXERCICE PRECEDENT
	Montant net	Montant net
PASSIF		
I - DROITS DE L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE (I)	15 074 667 488,92	15 111 835 079,76
Financement Fonds de Travaux	14 620 705 202,17	14 092 987 347,45
Amortissement Financement Fonds de Travaux	-8 623 041 880,09	-8 403 281 912,63
Financement Délégaltaire	10 865 313 842,28	10 740 711 768,31
Amortissement Financement Délégaltaire	-7 559 740 016,31	-7 311 206 069,26
Financement Tiers	10 506 580 789,42	10 441 543 660,22
Amortissement Financement Tiers	-4 827 501 771,13	-4 613 615 441,99
Fonds de retraite	77 555 949,03	164 695 727,66
Dettes de l'Autorité déléguée / RCAR		
RCAR		
Emprunts obligataires financement retraite - Principal	1 061 313 644,81	1 379 119 644,81
Dette de l'Autorité Déléguée / CDG	-1 061 313 644,81	-1 379 119 644,81
Arriérés communes (créances conventionnées)	14 795 374	0,02
Emprunt financement des arriérés communes conventionnées (BCP/AWB)	348 031 102,98	392 698 463,11
Dette de l'Autorité Déléguée_Arriérés créances communes conventionnées BCP / AWB	-348 031 102,99	-392 698 463,11
Capitaux propres (A)		
Capital Social	800 000 000,00	800 000 000,00
dont Capital souscrit non appelé		
Capital appelé versé	800 000 000,00	800 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	80 000 000,00	80 000 000,00
Autre Réserves	168 626 872,34	168 626 872,34
Report à nouveau	313 396 396,57	731 009 945,64
Résultat net en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	-35 740 381,96	38 386 450,93
Total des capitaux propres (A)	1 326 282 886,95	1 818 023 268,91
Capitaux Propres Assimilés (B)	3 239 230,34	3 239 230,34
Subventions d'investissement	3 239 230,34	3 239 230,34
Provisions réglementées		
Comptes de liaison		
Dettes de Financement (C)	1 213 299 332,28	1 256 505 131,72
Emprunts Obligataires	360 000 000,00	360 000 000,00
Emprunts Commerciaux	190 828 838,39	252 305 582,63
Dépôts de Garantie Clientèle	662 470 493,89	644 199 549,09
Provisions Durables pour Risques et Charges (D)		
Ecarts de conversion Passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I - FINANCEMENT PERMANENT (I + A + B + C + D + E)	17 617 488 938,49	18 189 602 710,73
II-PASSIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)		
Dettes passif circulant (F)	4 471 570 227,62	4 620 277 517,85
Fournisseurs et Comptes rattachés	2 153 809 544,87	2 276 559 130,97
Clients créditeurs, Avances et Acomptes	326 861 218,69	369 367 557,06
Personnel	61 593 548,40	60 009 083,46
Organismes Sociaux	-588 243,27	-28 035 517,97
Etat	698 297 069,12	766 944 199,08
Comptes d'Associés Crédoiteurs		
Fonds de Travaux	671 524 236,03	578 920 480,20
Autres Créanciers	98 334 483,99	99 518 517,38
Comptes de régularisation Passif	461 738 369,79	496 994 067,67
G-Autres Provisions pour Risques et Charges (G)	89 672 910,22	76 627 101,68
H-Ecarts de Conversion Passif Circulant (H)	-23 962,04	3 814,37
TOTAL II - PASSIF CIRCULANT (F + G + H)	4 561 219 175,80	4 696 908 433,90
TRÉSORERIE - PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de Trésorerie		
Banques (Soldes Crédoiteurs)	99 893 166,45	105 894 599,29
TOTAL III - TOTAL TRÉSORERIE PASSIF	99 893 166,45	105 894 599,29
TOTAL GENERAL PASSIF	22 278 601 280,74	22 992 405 743,92

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (CPC)

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	OPERATIONS			TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	PROPRES À L'EXERCICE 2024 (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	TOTAUX DE L'EXERCICE 2024 (3) = (1)+(2)	
I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	3 076 756 116,61		3 076 756 116,61	3 137 118 774,46
Ventes de biens et services	704 303 217,13		704 303 217,13	445 238 942,87
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	77 933 309,89		77 933 309,89	47 789 640,30
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation - Transfert de charges	44 839 926,90		44 839 926,90	49 207 754,73
TOTAL I	3 903 832 570,53		3 903 832 570,53	3 679 355 112,36
II - CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	2 156 306 976,56		2 156 306 976,56	2 185 943 719,05
Achats consommés de matières et fournitures	720 509 825,31		720 509 825,31	450 747 429,87
Autres charges externes	145 720 885,81	14 566,00	145 735 451,81	149 481 641,57
Impôts et taxes	4 552 605,71		4 552 605,71	3 814 462,92
Charges de personnel	415 538 186,52		415 538 186,52	411 590 645,06
Autres charges d'exploitation	600 000,00		600 000,00	550 000,00
Dotations d'exploitation	460 957 599,36		460 957 599,36	432 485 420,05
TOTAL II	8 378 050 338,06		3 904 200 645,27	3 634 613 318,52
III - RÉSULTAT D'EXPLOITATION III = I - II			-368 074,74	44 741 793,84
IV - Produits financiers				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	315 853,60		315 853,60	5 401,91
Intérêts et autres produits financiers	9 265 701,86		9 265 701,86	4 478 242,98
Reprises financières : transfert de charges				816 299,89
TOTAL IV	9 418 946,91	2 429 306,01	9 581 555,46	5 299 944,78
V - Charges financières				
Charges d'intérêts	10 830 089,50		10 830 089,50	18 065 680,27
Perte de change	459 706,17		459 706,17	23 088,11
Autres charges financières				
Dotations financières				
TOTAL V	31 899 215,19		11 289 795,67	18 088 768,38
VI - RÉSULTAT FINANCIER VI = IV - V			-1 708 240,21	-12 788 823,60
VII - RÉSULTAT COURANT			-2 076 314,95	31 952 970,24
Produits des cessions d'immobilisation	10 937,93		10 937,93	345 926,27
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subvention d'investissement				
Autres produits non courant	540 442,02	137 695,09	678 137,11	17 025 432,36
Reprises non courantes: Transferts de charges				
TOTAL VIII	551 379,95	137 695,09	689 075,04	17 371 358,63
IX - CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	10 459,18		10 459,18	324 698,18
Subvention accordées				
Autres charges non courantes	8 262 937,01	509 669,86	8 772 606,87	13 909 132,40
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	8 273 396,19	509 669,86	8 783 066,05	14 233 830,58
X - RÉSULTAT NON COURANT X = VIII - IX			-8 093 991,01	3 137 528,05
XI - RÉSULTAT AVANT IMPÔTS XI = VII + X			-10 170 305,96	35 090 498,29
XII - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	25 570 076,00		25 570 076,00	36 481 408,00
XIII - RÉSULTAT NET XIII = XI - XII			-35 740 381,96	-1 390 909,71
XIV TOTAL DES PRODUITS XIV = I + IV + VIII			3 914 103 201,03	3 702 026 415,77
XV TOTAL DES CHARGES XV = II + V + IX + XII			3 949 843 582,99	3 703 417 325,48
XVI RÉSULTAT NET XVI = XIV - XV			-35 740 381,96	-1 390 909,71

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

		Totaux au 30 juin 2024	TOTAL Au 30 juin 2023
TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)			
1	+ Ventes de fluides	3 076 756 116,61	3 137 118 774,46
2	- Achats de fluides	2 156 306 976,56	2 185 943 719,05
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	920 449 140,05	951 175 055,41
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	782 236 527,02	493 028 583,17
3	Ventes de biens et services produits	704 303 217,13	445 238 942,87
4	Variation de stocks		
5	Immobilisations produites	77 933 309,89	47 789 640,30
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	866 245 277,12	600 229 071,44
6	Achats consommés de matières et de fournitures	720 509 825,31	450 747 429,87
7	Autres charges externes	145 735 451,81	149 481 641,57
IV	= VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	836 440 389,95	843 974 567,14
8	+ Subventions d'exploitation reçues		
9	- Impôts et taxes	4 552 605,71	3 814 462,92
10	• Charges de personnel	415 538 186,52	411 590 645,06
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)		
	= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	416 349 597,72	428 569 459,16
11	+ Autres produits d'exploitation		
12	• Autres charges d'exploitation	600 000,00	550 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transfert de charges	44 839 926,90	49 207 754,73
14	• Dotations d'exploitation	460 957 599,36	432 485 420,05
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-368 074,74	44 741 793,84
VII	RÉSULTAT FINANCIER	-1 708 240,21	-12 788 823,60
VIII	= RÉSULTAT COURANT	-2 076 314,95	31 952 970,24
IX	RÉSULTAT NON COURANT	-8 093 991,01	3 137 528,05
15	- Impôts sur les sociétés	25 570 076,00	36 481 408,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-35 740 381,96	-1 390 909,71
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)			
1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-35 740 381,96	-1 390 909,71
	Bénéfice +		-1 390 909,71
	Perte -	-35 740 381,96	
2	+ Dotations d'exploitation	394 207 187,54	374 019 414,31
3	+ Dotations financières		
4	+ Dotations non courantes		
5	- Reprises d'exploitation		-
6	- Reprises financières		
7	• Reprises non courantes		
8	• Produits des cessions d'immobilisations	-350 842,93	-345 926,27
9	+ Valeurs nettes d'amort. immobilisations cédées	326 751,51	324 698,18
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	358 442 714,16	372 607 276,51
10	Distribution de bénéfices	456 000 000,00	
II	AUTOFINANCEMENT	-97 557 285,84	372 607 276,51

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023	VARIATION (a - b)	
	(a)	(b)	EMPLOIS	RESSOURCES
Financement permanent	17 617 488 938,49	18 189 602 710,75	572 113 772,26	
Actif immobilisé	17 452 011 867,86	17 752 195 450,66		300 183 582,80
Fonds de roulement fonctionnel (A)	165 477 070,63	437 407 260,09	271 930 189,46	
Actif circulant	4 491 127 205,61	4 833 964 829,58		342 837 623,97
Passif circulant	4 561 219 175,80	4 696 908 433,90	135 689 258,10	
Besoin de financement global (B)	-70 091 970,19	137 056 395,68		207 148 365,87
TRESORERIE NETTE (A-B)	235 569 040,82	300 350 864,41		64 781 823,59

EMPLOIS ET RESSOURCES	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)		-97 533 673,17		814 739 854,70
Capacité d'autofinancement		358 466 326,83		814 739 854,70
Distribution de bénéfices		-456 000 000,00		
Cession et réduction d'immobilisation (B)		155 918,76		820 961,60
Cession d'immobilisations incorporelles				
Cession d'immobilisations corporelles		10 937,93		350 842,93
Cession d'immobilisations financières		144 980,83		470 118,67
Récupération sur créances immobilisées				
Augmentation des capitaux propres assimilés (C)				
Augmentation du capital				
Augmentation des réserves				
Subventions d'investissement				
Augmentation des dettes de financement (D)		34 733 355,67		71 243 003,00
Dépôts de garantie		34 733 355,67		71 243 003,00
Emprunt à long terme		-		
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		-62 644 398,74		886 803 819,30
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisition, augmentation d'immobilisation (E)	131 346 635,57		306 302 646,80	
Acquisition d'immobilisations corporelles	6 562 561,52		27 186 493,23	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	124 602 073,97		278 876 153,57	
Augmentation d'immobilisations en cours				
Acquisition d'immobilisations financières	182 000,08		240 000,00	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursement des dettes de financement (G)	77 939 155,15		340 912 890,25	
Dépôts de garantie	16 462 410,87		41 051 572,74	
Emprunt à long terme	61 476 744,28		299 861 317,51	
Acquisition d'immobilisation en non valeur (H)			11 811 527,76	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	209 285 790,72		659 027 064,81	
III. VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL		207 148 365,87	76 709 682,27	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		64 781 823,59	151 067 072,22	
TOTAL GENERAL	209 285 790,72	209 285 790,72	886 803 819,30	886 803 819,30

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

EXERCICE DU : 01/01/2024 au : 30/06/2024

I- ACTIF IMMOBILISE

A- EVALUATION A L'ENTREE

1- Immobilisations en non valeurs

Les immobilisations en non valeurs sont comptabilisées conformément aux normes comptables. Elles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition déduit des amortissements calculés selon la méthode linéaire au taux de 20%, sans proraté temporel.

2- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :
- L'actif incorporel représentant le droit d'usage des biens de retour financés par Lydic ;
- Les logiciels et licences pour leur coût d'acquisition.

3- Traitement comptable de la concession

Depuis 1997, la date d'entrée en vigueur de la concession de service public dont bénéficie Lydic, les immobilisations entrant dans le périmètre de cette concession sont traitées selon les dispositions de l'avis du CNC n°6 du 26 mai 2005, tel qu'adopté par l'Assemblée Plénière du CNC, et celles du Code Général de Normalisation Comptable (CGNC). Le traitement comptable de la concession se détaille comme suit :

3.1 Actif Immobilisé du domaine concédé

Cette rubrique du bilan reprend, en contrepartie de la rubrique « droit de l'autorité concédante », figurent au passif du bilan, l'intégralité des biens de retour du domaine concédé, que ces biens soient mis en concession par le concédant, le concessionnaire ou par les tiers.

3.2 Biens de retour mis dans la concession par Lydic

Les biens de retour remis gratuitement en concession par le concédant ont des valeurs conformes au contrat de gestion délégué et ont été inscrits au bilan de Lydic.

Selon le contrat de concession, ces biens sont remis au concédant gratuitement à la fin de la concession.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis du CNC et aux modalités pratiques d'application généralement retenues au Mars, les biens de retour mis par le concessionnaire sont comptabilisés comme suit :

Comptabilisation et amortissement de l'investissement réalisé par Lydic :

- le montant des investissements réalisés par Lydic au titre des biens de retour est inscrit à la fois (i) en actif immobilisé du domaine concédé en contrepartie des droits de l'autorité déléguée et (ii) en immobilisation incorporelle au sein de l'actif « Actif Immobilisé du domaine privé » ;
- les biens inscrits en actif immobilisé du domaine concédé (i) font l'objet d'un amortissement pour dépréciation (amortissement économique sur la durée de vie utile du bien) en contrepartie d'une réduction des droits de l'autorité déléguée, sans impact sur le résultat de Lydic ; la durée d'amortissement économique est fixe contractuellement (en fonction de la nature des biens mis en concession) ;
- l'immobilisation incorporelle qui figure dans l'actif immobilisé du domaine privé est amortie en totalité sur la durée résiduelle de la concession.

3.3 Biens de reprise mis en concession par Lydic

Les biens de reprise ne faisant pas partie du domaine concédé et appartenant par Lydic sont comptabilisés comme des « biens propres », c'est-à-dire :

- présentés au sein des immobilisations par nature (immobilisations corporelles) ;
- amortis par la contrepartie du compte de résultat Lydic, selon leur durée de vie utile de ces biens.

4- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du domaine privé comprennent à la fois des biens propres et les biens de reprise lorsque ceux-ci font l'objet d'une option de reprise contre indemnité. Ces immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie de ces immobilisations.

5- Immobilisations financières

Les immobilisations financières représentent les prêts accordés au personnel, les dépôts et cautionnements ainsi que les titres de participation.

II- CORRECTIONS DE VALEUR :

- 1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
- 2- Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif

NA
Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devise

III- ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)

A- Evaluation à l'entrée

- 1- Stocks
- 2- Créances
- 3- Titres et valeurs de placement

CLMP
Valeur nominale
Valeur nominale

B- Corrections de valeur

- 1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients

La provision pour dépréciation des créances clients est calculée en distinguant :

- les créances litigieuses qui sont provisionnées à 100% : il s'agit d'une provision individuelle par client qui respecte les règles de la déductibilité fiscale (peccun judiciaire) ;
- les créances saines relevant des années antérieures (N-1) (hors créances litigieuses déjà provisionnées) et le chiffre d'affaires fermé en cours (N) : il s'agit d'une provision statistique calculée à partir des bases de chutes (pertes attendues) pour chaque segment de clients homogènes (clients industriels, particuliers, administrations, collectivités...). Ces bases de chutes sont déterminées à partir de l'historique des impayés clients par rapport au chiffre d'affaires facturé relevant de la même année d'origine. Ils sont actualisés chaque année pour une meilleure estimation de la perte future attendue sur chaque segment de clients.

A ce titre, les créances clients brutes s'élevaient à 3 302 MMAD au 30 juin 2023. Ces créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 750 MMAD dont une partie a été déterminée sur la base d'une méthode prenant en compte une estimation des pertes futures attendues sur chaque segment de clients (détailée ci-avant).

- 2- Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif

Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devise

III- FINANCEMENT PERMANENT

- 1- Méthodes de réévaluation
- 2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées
- 3- Dettes de financement permanent
- 4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges
- 5- Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif

NA
NA
Valeur d'émission de l'emprunt
Évaluation individuelle dominante

IV- PASSIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)

- 1- Dettes du passif circulant
- 2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges
- 3- Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif

Valeur nominale de la dette
Évaluation individuelle dominante
Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devise

V- TRÉSORERIE

- 1- Trésorerie - actif
- 2- Trésorerie - passif
- 3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Valeur nominale
Valeur nominale
NA

VI- ECRULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES

- Ventes de fluides

Le chiffre d'affaires relatif à la vente de fluides (eau et électricité) est comptabilisé sur la base de la relève des compteurs. Cette relève est faite selon un planning établi sur le mois et qui ne coïncide donc pas avec la date d'entrée des comptes. Les consommations (volumen) non encore relevées en fin de période (entre la date de la dernière relève et la date de clôture) font l'objet d'une estimation par segment de clients sur la base des dernières consommations unitaires connues et sont valorisées au dernier prix moyen unitaire connu. Les consommations ainsi que les prix moyens unitaires utilisés peuvent être ajustés, le cas échéant, par des coefficients de saisonnalité pour tenir compte notamment de facteurs climatiques ou événements spécifiques.

- Ventes de travaux

Le chiffre d'affaires et la marge relatifs aux travaux facturables aux tiers sont comptabilisés à l'avancement des travaux. Les taux d'avancement sont déterminés par projet en rapportant les coûts connus engagés à la fin de l'exercice aux coûts estimés. Lorsque l'avancement des travaux est supérieur à l'avancement de la facturation, une facture à établir est constatée. Dans le cas inverse, lorsque l'avancement des travaux est inférieur à l'avancement de la facturation, un produit constaté d'avance est comptabilisé.

VII- EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE

Méthode d'évaluation

Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydic pour le compte de l'autorité déléguée dans le cadre du financement de l'actualisation du régime de retraite du personnel statutaire. Ces emprunts sont portés dans la partie passif du domaine concédé (hors de bilan) en tant que droit de l'autorité déléguée.

VIII- DROITS À RÉVISION ÉCONOMIQUE

Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les douzièmes de révision 2011-2014 et 2018-2019, les pertes au contrat de gestion délégué ont été le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.

ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales ainsi que l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en 1997, pour une durée de 30 ans, entre l'Autorité Délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Ain Harrouda), l'Autorité de tutelle (le Ministère de l'Intérieur) et le Délégataire (Lydec). Le contrat arrive à échéance en 2027.

Au 30 Juin 2024

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux II. Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		Néant

Au 30 Juin 2024

ETAT DU FONDS DE TRAVAUX

En DH

Solde du compte Fonds de Travaux au 30 juin 2024 :	30/06/23	30/06/24
Solde du compte Fonds de travaux	654 098 404,17	671 524 236,03

FONCTIONNEMENT DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Délégante, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Délégante.

Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

SITUATION DU FONDS DE TRAVAUX VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité délégante, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Règles et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.
- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des Impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.
- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Délégante a été adressée à la DRI.
- Les échanges sont encourus entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	MONTANT DEBIT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			En DH Montant au 30 Juin 2023
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1- Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2- Provisions réglementées								
3- Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4- Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	828 358 536,97	53 569 953,28			7 886 940,61		874 041 549,64	
5- Autres Provisions pour risques et charges	76 627 101,68	13 380 458,54			334 650,00		89 672 910,22	
6- Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 395 283,18						4 395 283,18	
SOUS TOTAL (B)	909 380 921,83	66 950 411,82			8 221 590,61		968 109 743,04	
TOTAL (A + B)	909 380 921,83	66 950 411,82			8 221 590,61		968 109 743,04	

Exercice du 01/01/2024 au 30/06/2024

PASSIFS EVENTUELS

I- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2012-2020 et 2021-2023:

1.1 - Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2012-2020 :

Pour rappel, Lydec avait reçu en date du 24 juin 2020 un courrier du SPC notifiant le lancement de l'audit des comptes de la Gestion Déléguée pour la période 2012-2020. Une réunion de démarrage de la mission a été organisée le 04 novembre 2020 entre Lydec, le SPC et le cabinet mandaté pour cette mission.

Cet audit porté sur 3 volets :

- Mission A : Audit des comptes du délégataire pour les exercices 2012 à 2017 ;
- Mission B : Audit des comptes de la Gestion Déléguée (comptes du Délégué et de l'Autorité Déléguée) pour les exercices 2018 et 2019 ;
- Mission C : Audit des comptes de la Gestion Déléguée (comptes du Délégué et de l'Autorité Déléguée) pour l'exercice 2020.

En date du 23 mai 2022, l'Autorité Déléguée a transmis les rapports définitifs relatifs aux audits de la Gestion Déléguée 2012-2020, qui maintiennent de nombreux constats contestés par Lydec dans son courrier de réponses aux rapports provisoires. Lydec a répondu à l'Autorité Déléguée le 1er juillet 2022 en signalant la non prise en compte des réponses et explications apportées aux rapports provisoires.

L'Autorité Déléguée a transmis en date du 25 juillet 2022 une matrice synthétisant les différents points soulevés initialement par les audits, les réponses de Lydec à chacun de ces constats, ainsi que les suites réservées par l'auditeur à chacune des justifications apportées par Lydec. Le 20 février 2023, Lydec a fait part dans un nouveau courrier adressé à l'Autorité Déléguée de ses réserves quant à des incohérences persistantes dans les rapports définitifs, et a apporté de nouveaux arguments justifiant l'absence de fondements des constats d'audit. Lydec a reçu le 03 juillet 2023, un courrier du SPC relayant les observations de l'auditeur sur les dernières réponses apportées par Lydec aux constats d'audit. Le 26 juillet 2023, Lydec a transmis à l'Autorité Déléguée, un courrier de réponses en maintenant ses positions et en les détaillant davantage pour faire ressortir les incohérences relevées dans les rapports d'audit.

1.2- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2021-2023 :

1.2.1- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2021:

Lydec a reçu en date du 17 octobre 2022, un courrier de l'Autorité Déléguée notifiant le lancement des audits à tranches conditionnelles de la Gestion Déléguée pour la période 2021-2023. Les travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2021 ont démarré le 17 octobre 2022. Lydec a reçu le 22 juin 2023 les rapports provisoires relatifs à l'audit de cet exercice auxquels elle a soumis ses observations en date du 26 juillet 2023. Les rapports définitifs relatifs à cette 1ère tranche ont été reçus par Lydec le 21 décembre 2023.

1.2.2- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2022 :

Lydec a reçu en date du 19 juin 2023, une demande du cabinet mandaté par l'Autorité Déléguée, pour le démarrage des travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2022. Lydec a reçu le 23 avril 2024 les rapports provisoires relatifs à l'audit de cet exercice auxquels elle a soumis ses observations en date du 5 et 19 juin 2024.

1.2.2- Audit des comptes de la Gestion Déléguée 2023 :

Lancement en date du 29 mai de l'audit 2023 de la gestion déléguée avec un délai de réalisation de la mission de 4 mois.

2- Deuxième révision contractuelle quinquennale :

Les dispositions du Contrat de Gestion Déléguée prévoient une révision quinquennale où l'Autorité Déléguée et le Délégué se réunissent pour évaluer les conditions d'exécution de la convention au regard de leurs engagements respectifs mais aussi pour procéder, d'un commun accord, à l'actualisation des éléments nécessaires. La première étape de la révision consiste à établir un examen de la période passée pour établir un bilan et une évaluation de la réalisation des engagements respectifs. Depuis février 2021, deux commissions du Ministère de l'Intérieur ont été désignées et ont mené 4 missions portant sur l'analyse de l'équilibre économique du Contrat de Gestion Déléguée sur la période 2007-2021, la valorisation des investissements sur la période 2007-2020, la formalisation d'un nouveau projet de convention de révision du Contrat de Gestion Déléguée et l'élaboration de projections économiques sur la période 2022-2027.

Une première restitution des travaux des commissions a été effectuée lors d'une réunion le 9 juin 2021 au Ministère de l'Intérieur. A la suite de cette réunion des groupes de travail mixtes se sont réunis à de nombreuses reprises afin de partager les positions de l'Autorité Déléguée, des commissions technico-financières et de Lydec au regard des directives convenues lors de la réunion du 9 juin 2021.

A la suite du Comité de suivi du 16 février 2022, les échanges en commission se sont intensifiés sur les thèmes des projections économiques, de la Convention de Gestion Déléguée et des besoins en investissements.

En 2022, les équipes du Délégué ont participé à une trentaine de Groupes de Travail (GT) portant sur l'ensemble des thématiques et ont livré les différents livrables demandés par les commissions technique et financière.

L'année 2023 a connu une accélération des travaux reflétant la volonté des parties de conclure la révision dans les meilleurs délais, ainsi :

-Deux réunions se sont tenues le 28 février 2023 et le 27 avril 2023 au siège du Ministère de l'Intérieur dans l'objectif de reprendre le dialogue sur la révision du contrat de gestion déléguée, et de partager les positions des parties. Lors de la réunion du 27 avril, Lydec et après accord de son Conseil d'administration, a partagé avec les Autorités une proposition d'un scénario de base pour conclure la révision du contrat de Gestion Déléguée.

-Un protocole d'accord a été signé le 21 septembre 2023 fixant les modalités d'apurement des passifs et les principales dispositions à intégrer dans l'avenant de la révision. Ce protocole a été accompagné par un courrier de Lydec exprimant son interprétation dudit protocole sur certains sujets clés.

Suite à la signature de ce protocole, plus d'une trentaine de réunions des groupes de travail mixte SPC/Lydec ont eu lieu durant le dernier trimestre 2023, avec pour objectif la finalisation d'un 2ème avenant et l'harmonisation des documents contractuels en cohérence avec les principes du protocole d'accord signé. Ces réunions ont permis de rapprocher les positions sur plusieurs sujets.

Les discussions entre Lydec et l'Autorité Déléguée continuent afin de conclure la révision du Contrat de Gestion Déléguée.

Aux actionnaires de la société
LYDEC.SA
48, rue Mohamed Diouri,
20110 Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DE LA SOCIETE LYDEC S.A AU 30 JUIN 2024

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1.329.522.117,29 MAD dont une perte nette de 35.740.381,96 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

- 1) Conformément aux engagements pris auprès du conseil de la concurrence, Veolia a récemment cédé sa participation dans Lydec à la Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat (SRM). La clôture financière de cette opération devrait intervenir d'ici la fin de cet exercice, après l'obtention de toutes les approbations administratives nécessaires. A cette date, nous n'avons pas reçu d'informations sur le sort du contrat de Gestion Délégée (résiliation ou continuité) et de ce fait, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires sur la situation nette et sur le résultat de la société Lydec au 30 juin 2024.
- 2) Les créances nettes vis-à-vis de la clientèle « Bidonvilles » s'élèvent au 30 juin 2024 à 101,7 MMAD HT. Selon le management, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les actions de recouvrement prévues par le contrat de gestion déléguée, notamment la coupure, du fait des limitations définies par les Autorités, une partie de cette créance devrait être recouvrée. L'autre partie, fait l'objet de discussions avec les Autorités pour déterminer les modalités de son recouvrement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.
- 3) Le poste « Autres débiteurs » enregistre un solde net de 740 MMAD au 30 juin 2024. Ce poste comprend principalement des créances envers l'Autorité Délégante détaillées comme suit :
 - 529,5 MMAD représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la Caisse Commune des Retraites (CCR) ;

- 100,5 MMAD correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées provenant du transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée en 2004 de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) :

Pour rappel, l'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. Le comité de suivi du 28 février 2019 a arrêté le montant de cette créance à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.

- 90 MMAD correspondant à une garantie versée à l'Autorité Délégante dans le cadre des audits réalisés sur la période 1997-2006 :

Suite au comité de pilotage/comité de suivi réuni le 27 avril 2018, il a été acté la clôture définitive des dossiers relatifs aux audits réalisés sur la période 1997-2015 par des investissements à hauteur de MMAD 153,3 qui ont été réalisés sur la période 2018-2020. Enfin, la garantie versée à l'Autorité délégante pour MMAD 90 devrait être soldée par tranche annuelle par compensation avec la redevance due tel que stipulé dans le protocole d'accord du 29 décembre 2014.

Les modalités de remboursement de ces créances continuent à faire l'objet de discussions avec les Autorités. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes ci-dessus et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LYDEC S.A arrêtés au 30 juin 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans l'état annexe « Etat des passifs éventuels » qui fait état de l'audit de la gestion déléguée 2012-2020 & 2021-2023 et de la révision contractuelle quinquennale.

Casablanca, 29 août 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
 Réseau Réseau Grant Thornton
 International (RH)
 7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
 Tél : 05 22 52 48 00 - Fax : 05 22 29 08 70

Faïçal MEKOUAR
 Associé

BDO SARL

BDO SARL
 Bureau BDO Casablanca
 115, Bd. Driss Slaoui - Casablanca

Aminé BAAKILI
 Associé

Liste des communiqués de presse publiés par l'émetteur

Document publié	Date de publication	Support
Indicateurs du premier trimestre 2024	31/05/2024	JAL - lydec.ma
Communiqué AGO du 23 avril 2024 et résultats des votes	24/04/2024	lydec.ma
Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale	22/03/2024	JAL - lydec.ma
Rapport financier annuel 2023 et communiqué de presse sur les résultats annuels	21/03/2024	JAL - lydec.ma
Indicateurs du 4ème trimestre 2023 et résultats annuels 2023	08/02/2024	JAL - lydec.ma
Indicateurs du troisième trimestre 2023	30/11/2023	JAL - lydec.ma